



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 26/10/2021

Présents :

Catherine Begnis, Denis Baudequin, Guy Laurent, Bernard Deidier, Michel DelleVergini, Christiane Martel, Luc Pagani, Pierre Racamond, Nicole Vautier, Yannick Bernard, Patrick Orsolini, Gilles Bruel, Antoine Pappalardo, Jean Paul Barale, Georges Cossanteli, Christine Dosmas, Jacques Isatelle.

Absents excusés

Guy Troump
Yannick Bernard
Robert Roehrig
Henri Dupont
Claude Testanière

Observateurs

Valérie Salogne
Serge Fratello

Bilan des JPO.

Le président a rapporté la satisfaction des visiteurs concernant les visites, les différents stands, la dégustation, la buvette, l'exposition des pommes du verger...et le stand enfants. De nombreux messages ont été reçus et vont dans ce sens. Certains demandent plus d'ateliers notamment pour la greffe. Par

exemple, nous cherchons toujours un vannier car ce pourrait être un atelier supplémentaire.

Luc fait remarquer qu'au niveau de la dégustation on limitera l'année prochaine le nombre de pommes à 7 à 8 variétés avec, en plus, celles que nous vendons.

Le parking a très bien fonctionné grâce, entre-autre, à l'appui des jeunes étudiants IUT. Le président informe que ces étudiants sont en train de travailler sur une valise pédagogique. Une réunion aura lieu le **30/11/2021** à 15H15 à l'IUT d'Aix.

Le point sanitaire a été parfaitement organisé et pourra servir de modèle l'année prochaine, Idem pour le gardiennage (mes remerciements à ceux qui ont assumé ces postes).

Le fléchage pose toujours un problème car les panneaux sont enlevés. Il faudra les mettre en hauteur et augmenter la taille des flèches.

Le président a informé les administrateurs que nous n'avons toujours pas reçu la subvention de la Mairie d'Aix en Provence (habituellement 1200€). Il a également rapporté les propos et l'attitude de Mr Suzini qui considère que notre association est Nationale et non pas locale, ce qui est bien évidemment totalement faux.

La lecture de la lettre qui sera envoyée à Madame la Mairesse concernant cette subvention, a été faite et approuvée par les administrateurs.

Le Conseil départemental nous a accordé une subvention de **1200€**.

Le CA National se tiendra à Torcy le 12/12/2021. Il faut s'inscrire avant le 30/10/2021 en cas de participation. Ceux qui veulent y aller seront pris en charge par l'association.

Bilan Financier

Un bilan financier brut a circulé pour information. La somme brute de **27376€** a été collectée.

La commande des sardines a été définitivement passée le 26/10. Nous gardons le stock et le revendrons à l'occasion des différentes manifestations.

Une incertitude plane concernant le paiement des pommes Girard.

Tout le reste a été payé.

Henri Dupont nous fournira un bilan financier détaillé lors du prochain CA.

Il est demandé aux différents responsables de fournir rapidement un budget pour leurs zones respective. (Luc, Michel et Catherine ont donné le leur, soit 3000€ pour les 3 secteurs). Des achats de terreau et d'engrais seront à réaliser et seront à comptabiliser en plus.

Yannick Bernard nous propose de nous procurer du fumier de mouton composté desséché en sac de 30kg, utilisable en agriculture Bio. Il contient 70% de Matière sèche, MO 40%, N 1,8%, P2O5 (phosphate) 1,8%, KO 4%, Mg 0,7%, C/N 13. Gros avantage : il ne brûle pas les racines. Il est idéal pour les plantations de jeunes arbres et des agrumes. Le prix du sac serait à 22,4€.

1 tonne de corne broyée est en attente chez Vial destinée à Marc Muller. Si d'ici fin novembre, elle n'a pas été récupérée par le susdit, nous iront la prendre et la mettrons en vente pour les adhérents. Information : Marc va adhérer à nouveau ?

La liste des personnes intéressés par les oligoéléments est prête (11 personnes)

Cette année, le Clark doit être révisé soit environ 1400€ + idem pour le tracteur en janvier (visite de garantie 400 à 500€) + la pompe de gas-oil du camion à changer (environ 300€).

Jean Luc Rebuffat est en train d'estimer (environ 1200€) la modification du goutte à goutte de la zone 2.

Fêtes de Noël

Le CA a approuvé une mise en vente de 200kg de noix à 4,5€ HT/kg (en sacs de 25kg et 50 kg de noisettes à 5,5€ HT le kg (en sacs de 25kg), du miel, nougat, sardines, 20 bidons de 50cl d'huile de noix à 11,37€/litre et peut-être des chocolats pour les fêtes de Noël.

Les noix seront livrées ce mardi 03/10 avec les bidons.

Il sera possible d'obtenir 10 bidons supplémentaires si nécessaire le mardi suivant.

Il faut aller prendre les noisettes à Perpignan. Le contact est : Mr Alain DEDIES
N° de tel 06456635901. Catherine Begnis s'est proposée pour aller les chercher.

La date du **20/11/2021** a été retenue pour la manifestation.

Problème de maintenabilité du système informatique

Jacques Isatelle a expliqué au CA les problèmes actuels rencontrés pour la maintenabilité du système informatique.

Le site a été créé en août 2016. L'installation et le suivi ont été réalisés par la maison des associations d'Aix. Ce centre n'existe plus et la maintenance n'est plus assurée ce qui entraîne du retard dans les mises à jour, la programmation, les sauvegardes, les versions...

Un devis a été fourni. Le coût de la maintenance (4 tickets d'intervention annuel) s'élèverait à 336€ (trois devis différents ont été fournis)

Serge Fratello a proposé une réunion Mardi 02/11 avec sa fille et Jacques afin de voir si elle pourrait nous faire une proposition de maintenance, à quel prix ?

Travaux dans le verger.

Pierre Racamond a fourni un état complet de la situation des arbres dans le verger avec les arbres en double à arracher, ceux mal positionnés à déplacer, les nouveaux arbres à planter. On commencera par arracher les arbres morts de zone 2 (cerisiers), puis les doublons, les portes greffes, 2 poiriers francs ...puis on bouchera les trous avec un mélange de terreau et de fumier mélangé à la terre. La plantation des nouveaux arbres, aux emplacements actuellement libres, sera réalisée avec pour but d'homogénéiser les rangées **de décembre à février**.

Les arbres à arracher doivent être identifiés avec de la rubalise ou autre identifiant.

Les arbres palissés en pot du fond de la parcelle seront transférés le long de la serre tunnel.

Pierre rappelle la fête de la figue qui a lieu les 30 et 31/10/2021 à Alès si le temps le permet.

Jean Paul Barale signale que les poiriers de la zone 3 sont improductifs et en mauvais état. Cette zone est particulièrement défavorisée du point de vue du sol.

Le contact avec la DRAAF est toujours en suspens. Denis Baudequin doit fournir les noms et contacts des responsables afin que l'on sorte rapidement de cette incertitude concernant nos arbres de la pépinière.

Une formation à l'utilisation du tracteur sera réalisée tout au long du mois de novembre pour les volontaires.

La chaux arboricole a été livrée. Nous pouvons peindre 80 arbres environ.

Cahier des fruitiers de Provence

Patrick Orsolini se heurte au montage et à la création d'un Template pour la présentation des fiches de fruits. Un support de la part de Laugier Vincent (infographiste) serait la bienvenue.

De nouvelles photos doivent être réalisées à la Javie aux alentours du 6/11.

Tout sera fait pour que ce livre paraisse pour les 30 ans de l'association en l'état s'il le faut. Des révisions futures pourront toujours être réalisées.

Calendrier de greffage et de taille

Pierre Racamond nous fournit un calendrier à destination des croqueurs, ci-joint. Nous partons sur le même principe que celui adopté en 2019. La priorité doit être donnée aux arbres du verger. Pour ce faire, une nouvelle fois, les futurs greffons seront identifiés et labellisés comme en 2020.

ATTENTION que durant la taille de décembre ces greffons ne soient pas coupés.

Les greffons se coupent entre le 10/12 et le 10/01.

Les commandes de greffons seront possibles jusqu'au **mardi 04/01**.

Pierre formera quelques croqueurs à la coupe des greffons.

Il y aura quatre sessions de greffage les 11/01 ; le 22/01 ; le 12/02 ; le 22/02/2022 pour les adhérents.

Luc commencera la taille des fruits à noyaux en Décembre.

Afin d'harmoniser les calendriers greffe/taille il est proposé les dates suivantes :

- **Mardi 30/11,**
- **Samedi 04/11,**
- **Mardi 7/12/2021** à condition qu'il ne gèle pas.

Trois réservations pour la taille semblent suffisantes. On pourra, éventuellement, rajouter un samedi en janvier ou février - à voir -

Un atelier de taille dans la serre blanche est proposé par Luc :

- Initiation à la taille le 27/11/2021
Démonstration de la part d'Yves – comment tailler correctement-
- Le 30/11/2021 atelier de taille

Il commencera les traitements d'hiver à la bouillie Bordelaise, demi dose, à partir du 02/11/2021.

Il faudra réserver des dates avec *Guy Troump* pour la taille des oliviers en Mars. *Jean Paul Barale* signale que les poiriers de la parcelle 3 sont totalement improductifs. Pour le moment, on peut leur mettre des oligoéléments et du fumier car le sol est particulièrement défavorisé dans cette zone.

Les 30 ans

Le président demande des propositions. Un cahier de suggestion a été ouvert. Il faudrait que les croqueurs offrent, symboliquement, un cadeau de bienvenue aux futurs visiteurs. La forme est à discuter.

Le terminal bancaire a été une fois de plus rejeté à l'unanimité.

Une série d'actions est à se distribuer :

- Les sponsors sont toujours d'actualité. Par exemple, nos deux banques CA et BNP pourraient être sollicités + ??? Il faut aller les voir et sonder quel peut être leurs engagements.
- Les chocolats de Puyricard doivent être contactés.
- D'autres sociétés, sur la N7, pourraient être contactés pour participation financière.
- La liste des ristournes est à revoir et peut être à amender.
- Les panneaux, flags, Flammes, banderoles pour les 30 ans sont à lancer
- Le concours de Flyer à lancer rapidement
- ...

Un repas sera à organiser en juin à destination des adhérents.

Sa forme est encore à discuter. Dans tous les cas, il hors de question que ce soit les membres qui fassent le travail de cuisine.

Il y a plusieurs formules possibles : appel à un professionnel, chacun apporte sa gibecière et l'association offrira l'apéritif, le vin et les desserts... Tout ceci est à réfléchir et sera débattu lors du prochain CA.

Amanderaie

Une sortie sera organisée par Luc le jeudi **04/11/2021**. Rendez-vous au verger à **9H pour le covoiturage**.

Questions

Antoine Pappalardo a rapporté qu'une croqueuse a été refroidie de venir au verger suite à une réflexion concernant son activité au travail.

Michel fera le point des travaux à lancer et à terminer avant l'été.

Patrick signale que les ruches ont donné 70kg en 2020 et 7kg en 2021 de miel ? Cela correspond à ce que tous les professionnels signalent, c'est-à-dire une baisse des récoltes très significatives.

Patrick veut quitter le CA. Il continuera certaines de ces actions administratives importantes. Il rappelle que cette année il y aura le renouvellement de la concession. Il demande la confirmation de la date de l'AG qui devrait être planifiée pour début Mars. La question de la réservation de la salle se pose.

Gilles Bruel propose la mise en place d'un cahier de propositions d'actions pour les 30 ans (action réalisée)

Jean Paul Barale signale que l'on est handicapé avec une seule batterie pour la débroussailleuse portée. *Serge Fratello* a l'action : achat d'une batterie plus puissante.

Dominique a fait un point sur les différents stands et a apporté sa contribution à l'appréciation de ces derniers. Il prendra en charge la réfection du parterre de fleur le long de la serre blanche pour l'année prochaine. Il prendra également sous sa supervision le petit jardin de Marie Jane.

Guy fait remarquer la disparité entre ceux qui ont mangé aux Food trucks et ceux qui ont mangé à la cuisine de Stéphanie sans avoir été prévenu.

Le président tient à faire une mise au point sur ce sujet car les réflexions remontées ont été acerbes.

J'ai informé, à plusieurs reprises, l'association que je ne voulais pas recommencer l'expérience des repas réalisés par les croqueurs au vu des problèmes et du travail énorme que cela avait engendrés les années passées.

Je me suis conformé à cette ligne pour cette manifestation 2021.

Il y a eu trop de disputes et trop de personnes dévoyées des tâches principales.

Cette cuisine "pirate" a engendré des ressentis, des dissensions et amené la question de Guy au CA, plus les remontés diverses que j'ai eu, pas toujours agréables.

Je rappelle que ces organisations de repas ont également coûté le poste de vice-président depuis trois ans ce qui manque lourdement dans l'organisation.

Stéphanie a assumé totalement les repas sans aucune aide (elle a tout pris en charge et a beaucoup donné de sa personne), dans mon dos certes et à ma grande surprise.

J'ai été placé, totalement, devant le fait accompli. Ce stand a immobilisé 3 personnes ce qui aurait pu être dommageable. De plus, il y avait de l'alcool (faible certes) mais la Mairie m'a téléphoné, au moins 3 fois, pour savoir si nous vendions ou pas de l'alcool. Là encore, je me suis engagé en assurant qu'il n'y aurait pas d'alcool en

vente (c'est un des points qui a retardé l'acceptation de la manifestation). Patrick assure qu'une demande avait été envoyée (je n'ai jamais eu l'information).
Stéphanie est venue s'excuser ; elle pensait sincèrement bien faire. J'ai accepté sont discours et pour moi, c'est largement suffisant en ce qui me concerne.
J'ai avalé la couleuvre et je n'en ai pas fait un casus belli.
Dans une organisation de cette dimension, il faut savoir respecter les décisions, même si elles ne font pas plaisir à tous et surtout quand cela soulève des dissensions.
Personnellement, j'ai mangé aux Food trucks les deux jours.
Je rappelle que nous avons voté sur le sujet. Les membres du CA ont décidé de faire payer l'association ; Je me suis donc plié aux décisions du vote des administrateurs. Tout le monde était informé du coût de ce vote.
Je m'étais engagé à fournir, en base, 90 repas fixes sur les deux jours à partager entre les 2 Food trucks, comme je vous en avais informé.
Cette organisation parallèle, non contrôlée, m'a mis en porte à faux vis à vis de ces derniers (je passe sur les difficultés d'inscription, les discussions pour arriver en mobiliser 2), et, évidemment, avec les autres membres de l'association qui n'ont pas mangé à la cuisine "parallèle".
Heureusement, il y a eu les visiteurs qui sont venus à la rescousse pour combler le manque de repas.
Je fais remarquer que je me suis autant régalé que ceux qui ont goûté aux délices culinaires de Stéphanie.
Si ce genre de choses devait se reproduire, je ne resterais plus sans réaction.
Il ne peut y avoir des organisations qui se greffent en parallèle sur ce genre de manifestation, sans en avoir été informé, sans décision de groupe.
Un certain nombre d'entre nous ont beaucoup donné pour mettre en place cette lourde organisation, la structurer, la porter à bout de bras et je leur en suis totalement gré.
Pour moi, après ces éclaircissements, ce sujet est clos et il est temps de passer à autre chose.

Au moins de juin, nous allons organiser un repas destiné aux adhérents.
Le CA décidera comment organiser, qui va s'y impliquer, quelle forme de repas...

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.

Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard.

Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/> *e-mail : patrickorso@hotmail.fr